

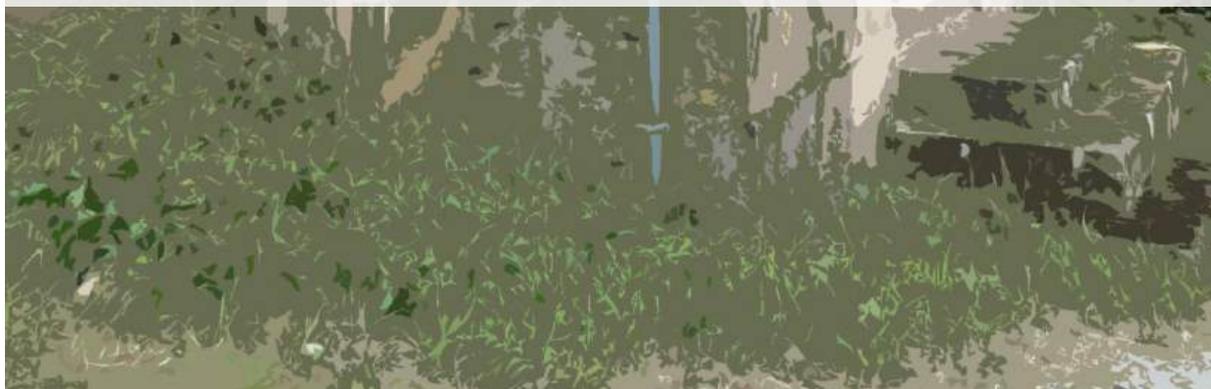
Commune de
Lachapelle-sous-Rougemont

Chapelle Grisez

8 rue du G^{al} de Gaulle – Lachapelle sous Rougemont

Rapport de visite – septembre 2025

Rédacteur : Frédéric Monin-Guenot



Rapport établi à la suite d'une visite de terrain réalisée le 28 juillet 2025. Celle-ci a été réalisée sans outil ni équipement particulier, à la suite d'épisodes pluvieux abondants. Seules les parties visibles depuis le sol, sans échelle, ni instrument, ont pu être évaluées.

Préambule.....page 4

Bref rappel de l'histoire de la chapelle et de son entrée dans le patrimoine communal

Vue de l'extérieur.....page 5

Analyse à vue des abords et extérieurs de la chapelle

Avant d'entrer.....page 11

Analyse à vue du porche et de l'accès à la chapelle

Vue de l'intérieur.....page 12

Analyse à vue du sol au plafond

Avant de partir.....page 16

Recommandations sur un élément voisin mais en lien avec la chapelle

Extrait de la présentation de la chapelle sur le site internet de la commune

Une chapelle pour les Chapelons

En mars 2000, la commune de Lachapelle-sous-Rougemont devint propriétaire de la chapelle Grisez. En effet, les descendants de cette famille de brasseurs, résidant dans des régions géographiquement éloignées du village de leurs ancêtres et étant soucieux d'assurer la pérennité de l'édifice, avaient proposé à la Municipalité la cession de cet oratoire qui fait partie intégrante du patrimoine du village et représente une partie de son histoire. Le 23 septembre 2000 La Municipalité de Lachapelle, conduite par Jean-Louis Buchwalter, organise la cérémonie de passation des clefs et les Chapelons ont pu, à cette occasion, visiter les lieux.

C'est en 1880 qu'Adélaïde Grisez, née Kilcher, décida de faire édifier une petite chapelle à deux pas de la brasserie et de sa maison d'habitation. Adélaïde n'était pas chapelonne d'origine. En effet, elle était née en 1841 dans le village suisse de Boncourt, d'un père, Simon, premier magistrat de cette commune et juge au tribunal civil de Porrentruy.

Le fameux collègue de Lachapelle joua un rôle décisif dans la venue d'Adélaïde à Lachapelle, puisque l'un de ses frères y poursuivait ses études. Ainsi, à l'occasion de rencontres dominicales qui étaient alors rituelles entre Chapelons et habitants de contrées parfois éloignées, la famille Kilcher fit la connaissance de cette famille de brasseurs dans laquelle leur fille allait, à l'âge de dix-neuf ans, prendre époux. Le mariage d'Adélaïde et du jeune Jean-Baptiste Grisez eut lieu le 22 août 1860 à Lachapelle et non à Boncourt, village de la jeune fille, comme l'aurait voulu la tradition. **On mesure ainsi l'attrait qu'exerçait alors le village, en raison tout particulièrement, de l'existence du collègue.** Ce fut un mariage heureux, couronné par la naissance de trois filles et d'un garçon. L'édification de la chapelle correspond à la réalisation d'un vœu, très personnel, qui avait été fait par Adélaïde et qui engagera sa descendance jusqu'en l'année 2000.

Le vœu d'Adélaïde

Elle avait été très affectée par la mort de son père, Simon, et elle avait promis, lorsqu'elle sut que son mari Jean-Baptiste était très malade, de faire construire une petite chapelle s'il guérissait. En dépit du décès de son mari, elle mit à exécution son vœu, en demandant à la Vierge la protection de ses quatre enfants et la réussite dans les affaires de la brasserie familiale dont elle devait désormais assurer la charge.

Son époux, Jean-Baptiste, troisième brasseur et maire de Lachapelle, était décédé le 19 août 1875 à l'âge de quarante-cinq ans, des complications d'un diabète que l'on ne soignait pas encore à l'insuline. De nos jours, la construction d'un édifice religieux en réalisation d'un vœu qui, au demeurant, ne s'est pas réalisé, serait qualifiée de complètement anachronique et de particulièrement déraisonnable. En réalité, cette construction s'explique par deux éléments.

Tout d'abord, il y a la piété d'Adélaïde, une piété qui était connue et reconnue à Lachapelle et dans les environs.

Les Chapelons savaient que dans les conditions de transport difficiles de l'époque, elle avait effectué plusieurs fois un pèlerinage à La Salette, dans l'Isère, qui était un pèlerinage marial très fréquenté à la suite de l'apparition de la Vierge à deux bergers. Une certaine réputation de "sainteté" a d'ailleurs été associée au souvenir d'Adélaïde pendant une très longue période, jusque dans les années 1930.

C'est ainsi qu'après la mort d'Adélaïde, Eugénie Gros, dite "La Nini", personnage un peu pittoresque qui demeurait dans la maison où se trouve l'actuelle perception, s'était cassé une jambe. Elle enfila dès qu'elle le put, un bas tricoté par "madame Adélaïde", afin que celle-ci lui obtienne du Ciel une parfaite guérison. Le port du bas a-t-il été véritablement efficace ?

Un second élément expliquant la création de l'oratoire réside dans la crainte qu'avait Adélaïde, désormais veuve, de ne pouvoir faire face à l'éducation de ses quatre jeunes enfants et de ne pouvoir assurer la pérennité de la brasserie.

En 1875, l'aîné, Jean-Baptiste, n'avait que quatorze ans et la dernière, Marthe, née d'ailleurs à Boncourt, à peine cinq ans. Par ailleurs, le devenir de l'entreprise familiale se trouvait, sinon véritablement compromis, du moins remis en question. Ainsi, la brasserie, en raison de l'annexion de l'Alsace par la Prusse en 1871, avait perdu les trois quarts de sa clientèle et l'entreprise, située dans la zone des douanes, subissait à présent des tracasseries administratives de toutes sortes imposées par les autorités françaises de Belfort. Par exemple, il fallut prouver que la bière qui y était fabriquée était un produit français et qu'elle n'était pas un produit étranger ou de contrebande ! Les relations politiques dont disposait la famille Grisez furent alors totalement inefficaces, face à une Administration qui avait, par ailleurs, tendance à cultiver une certaine "espionnité".

Le vœu d'Adélaïde a-t-il été exaucé ?

(Source : Une chapelle pour les Chapelons, par Yves Grisez, page 9)

Vue de l'extérieur

Située au 8 rue du G^{al} de Gaulle, la chapelle Grisez est en léger retrait par rapport à la rue. Un mur de clôture envahi de lierre marque une séparation avec le trottoir. Le coffret électrique de la chapelle est encastré dans le mur de clôture au niveau du poteau électrique mais aujourd'hui presque en totalité caché par le lierre. Celui-ci recouvre également le chapiteau qui coiffe le pilier droit du mur. Le pilier gauche semble avoir disparu.

La chapelle Grisez vue depuis la rue du G^{al} de Gaulle



Le chapiteau
sous le lierre

Le coffret
EDF

Les abords de la chapelle, côté ouest, sont encombrés de gravats et débris provenant de l'effondrement partiel (ou total ?) du mur de séparation avec la parcelle 409 attenante. La végétation recouvre le tout, empêchant d'évaluer correctement l'état de conservation de l'ouvrage.



Vue globale



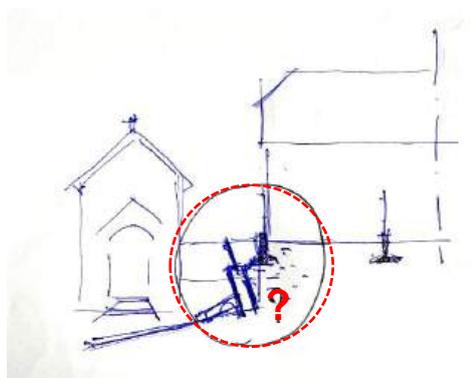
Pilier grès au sol



Ferronnerie descellée

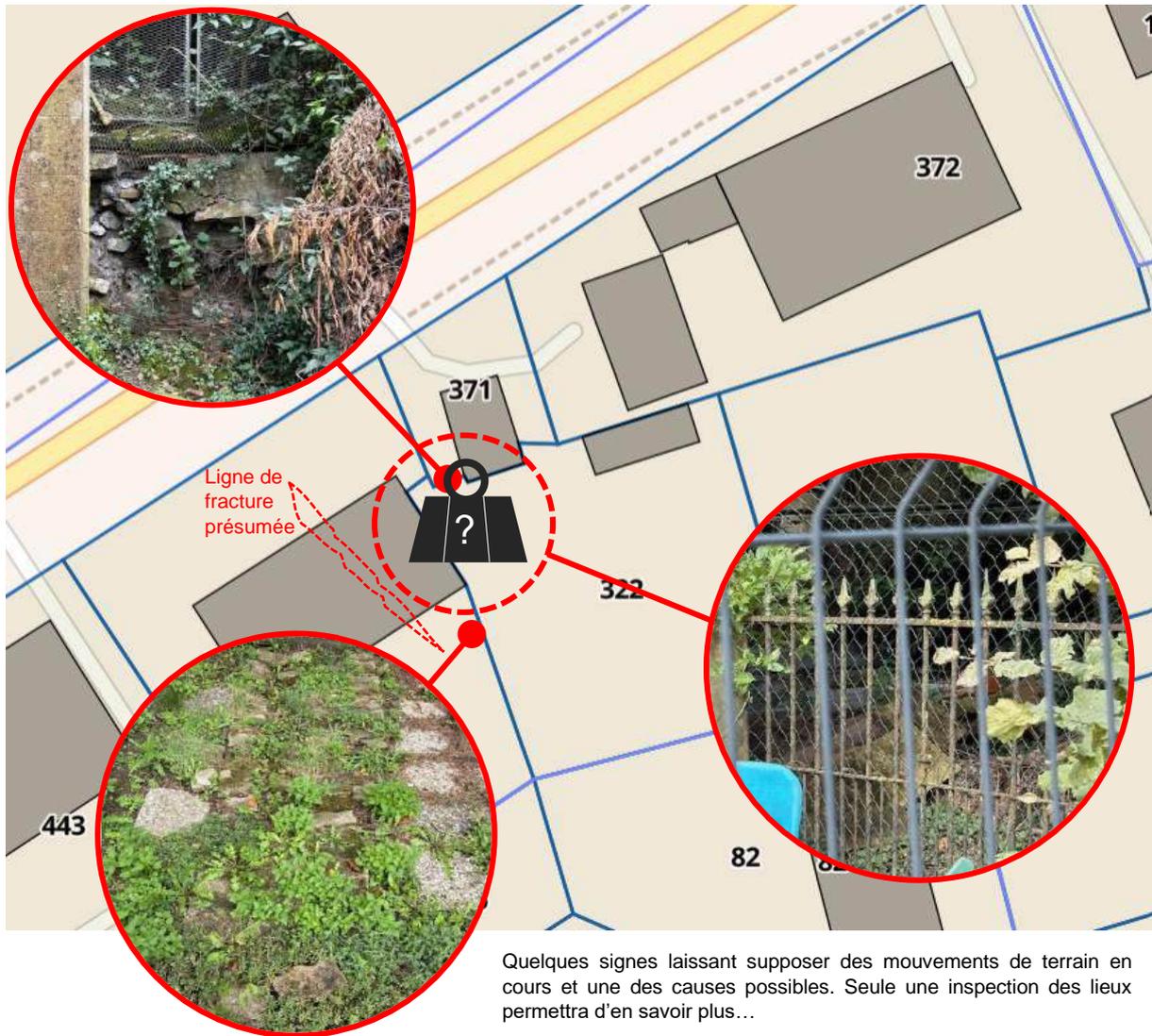
Un premier travail de débroussaillage et de nettoyage est nécessaire pour en savoir plus sur l'état réel du mur de soutènement et sur le comportement du terrain au droit du jardin voisin.

Il est important de pouvoir évaluer la stabilité effective du terrain compte tenu des travaux qui semble avoir été engagés par la SCI voisine pour délimiter les espaces privatifs. Le nouveau mur de séparation est-il fondé correctement ou repose-t-il sur un pied de mur fragilisé ?



Petit aperçu de ce à quoi devait ressembler le mur avant de s'affaisser (prolongement à l'arrière sur la cour de l'ancienne brasserie, supposé similaire au mur avant au regard des éléments de ferronnerie et piliers visibles sous la végétation).

À l'arrière de la chapelle, côté ouest, le mur de soutènement en séparation avec la parcelle 322 présente également des signes de dégradation avancée. Une visite du fond voisin serait recommandée pour évaluer la stabilité du terrain jouxtant le 6 rue du G^{al} de Gaulle et la chapelle elle-même. Un risque d'affaissement ne peut être ignoré compte tenu des fissures importantes apparues en façade avant et arrière du bâtiment locatif. Aucune dégradation ne semble visible côté chapelle, ce qui indiquerait que la poussée est essentiellement latérale. Des dépôts de pierres et autres matériaux sont visibles depuis la clôture : y-a-t-il surcharge ? Dans l'histoire de la brasserie, il est fait mention de galeries techniques, caves et tunnels : l'un d'entre eux est-il en train de s'affaisser ?



Quelques signes laissant supposer des mouvements de terrain en cours et une des causes possibles. Seule une inspection des lieux permettra d'en savoir plus...



Fissures en formation :

< côté cour de la brasserie

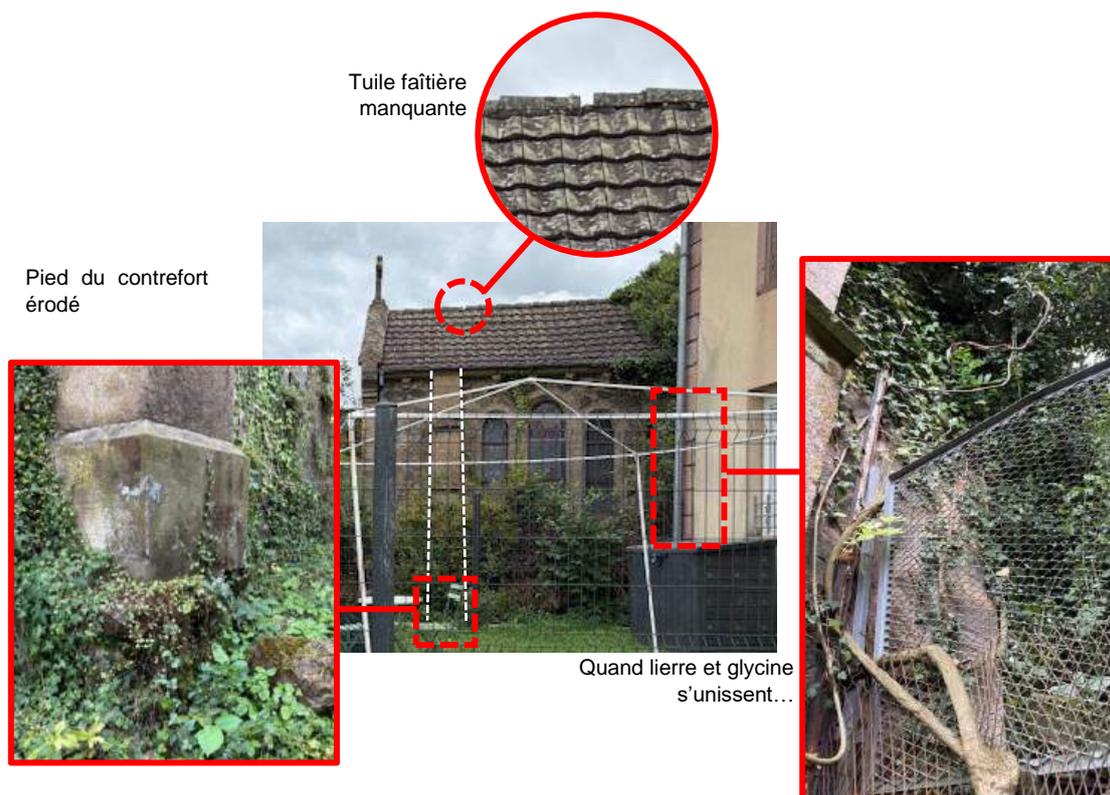
côté rue du G^{al} de Gaulle >



Considérant les fissures récemment apparues en façade, il est à craindre que le bâtiment soit en train de se fendre le long d'une ligne de fracture plus ou moins perpendiculaire aux deux façades principales. Une inspection des logements est recommandée pour constater si ces désordres atteignent également les aménagements et structures intérieures.

Dans un premier temps, la pose de jauges à fissures en façade est conseillée pour déterminer le niveau d'activité de celles-ci.

Aucun signe de désordre structurel n'a pu être constaté sur et dans la chapelle : celle-ci résiste sans doute mieux grâce à ses murs massifs et aux contreforts qui l'encadrent. La contrepartie de cette résistance pourrait être cependant une intensification des effets de pression des sols sur le bâtiment voisin (6 rue du G^{al} de Gaulle et sur les murs de soutènement restants en place).

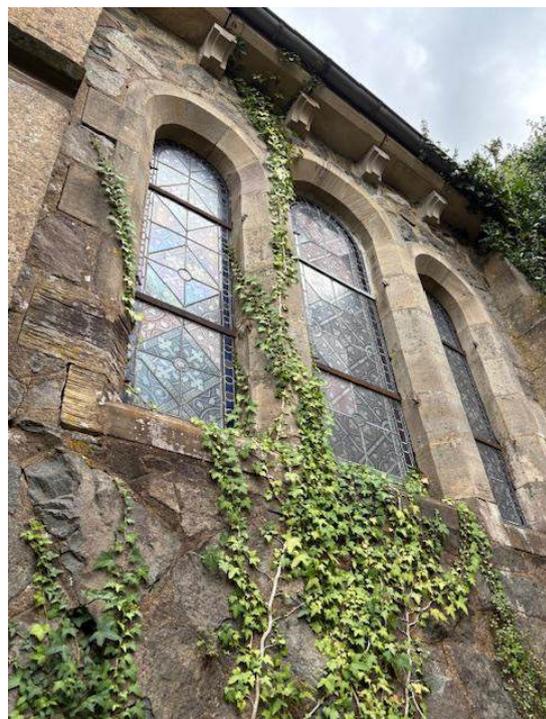
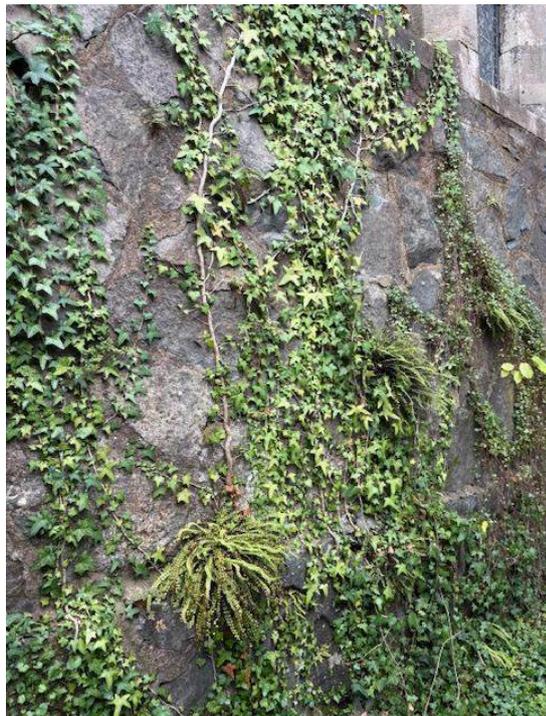


Un contrefort de la chapelle (côté ouest, avant du bâtiment) est à surveiller en raison d'une forte érosion de sa base peut-être due à des ruissellements anormaux induits par la topographie bouleversée du sol depuis l'effondrement du mur et/ou par des impacts répétés lors de la chute de certains éléments provenant du mur effondré ?

Une tuile faitière est manquante pouvant être responsable en partie d'infiltrations en toiture (traces visibles sur la voûte intérieure). La présence de lichens sur une importante surface de la toiture laisse craindre également une dégradation de surface des tuiles devenant de plus en plus poreuses ce qui engendrerait une condensation en sous-face de la toiture, voire des infiltrations lors de gros épisodes pluvieux.

Le lierre a envahi la quasi-totalité de l'arrière de la chapelle, sur les murs mais aussi en toiture. Là-aussi des dégâts sont à craindre en raison du comportement intrusif du système racinaire de cette plante. Le retrait du lierre en toiture devrait être réalisé soigneusement depuis le toit lui-même, **en aucun cas depuis le bas**. Un pied de glycine est également visible sur l'angle sud-ouest de la chapelle : jusqu'où s'est-elle fauillée ? Cette plante peut également se montrer très intrusive et envahissante si elle n'est pas contenue. Sa diffusion, sans doute facilitée par le lierre qui peut lui servir de support, doit impérativement être stoppée. Pour rappel, la glycine non maîtrisée est capable de s'immiscer dans le moindre interstice, de soulever tuiles et garnitures, de déformer les zingueries et de briser de fins poteaux de pierre ou de béton.

Le mur, côté ouest, est aussi gagné par de la végétation de rocaïlle signe d'une dégradation des joints entre les pierres. Ces végétaux en s'installant creusent encore plus les interstices et finissent par créer de véritables points d'entrée d'humidité commençant à affecter les revêtements intérieurs de la chapelle.



En parallèle du nettoyage des abords, une intervention sur les murs ouest et sud de la chapelle s'impose pour débarrasser ceux-ci de la végétation qui les colonisent peu à peu, jusqu'à l'intérieur de la chapelle. Cette solution ne peut être que transitoire, car elle facilitera plus encore l'accès de l'eau aux parois !

Dans un avenir proche, une décision est à prendre pour la reprise des murs eux-mêmes car les joints ciments entre les pierres sont altérés et donc de moins en moins étanches. L'enduisage du mur ouest a minima au moyen d'un enduit chaux – sable, ou équivalent d'origine minérale, est à envisager (hors chaînages et encadrements). En cas de simple rejointoyage, un mortier à la chaux doit être privilégié après évidemment des joints existants. Dans ce cas, la reprise d'enduit (chaux) reste impérative pour les surfaces déjà enduites : soubassements et contreforts.



Avant / après... La présence de ces fougères contribue à la dégradation des joints ciment.

La composition hétérogène des pierres (granit, schiste, grès...) et le caractère grossier de l'appareillage compromettent la pérennité de l'ouvrage en l'état. Il nécessite d'être protégé des intempéries mais doit pouvoir respirer et garder un bon équilibre hygrométrique. Ceci est d'autant plus important concernant un édifice non isolé et non chauffé. Pour rappel, bien que considéré plus solide, le ciment n'est perméable ni à l'air, ni à l'eau, donc totalement inadapté. Une vêtiture bois ou métal (ventilée !) pourrait techniquement convenir mais serait contraire à la valorisation de l'édifice. **Un enduisage complet est recommandé et mettrait même en valeur le porche et les pierres taillées.**



Un taux d'humidité des parois de 10 à 20 % maximum est acceptable pour ce type d'édifice. Un test à l'hygromètre donnerait certainement des résultats nettement supérieurs. Une restauration avec des matériaux adaptés pourrait peut-être même réduire ce taux à moins de 10%. Un contrôle régulier (humidité de l'air ambiant et humidité des parois) est recommandé. **En attendant d'intervenir, une ouverture régulière du bâtiment pour ventiler le volume intérieur pourrait prévenir l'aggravation des dégradations déjà constatées.**



Sur la façade principale, des reprises des joints au ciment sont également visibles. Si leur suppression n'est pas prioritaire pour l'instant (hormis côté ouest), l'ensemble des joints en façade devra être repris au moyen d'un mortier à la chaux plus adapté, **S'IL DEVAIT ÊTRE DÉCIDIÉ DE GARDER LA PIERRE DES MURS APPARENTE !**

Avant d'entrer...

À première vue, le porche de la chapelle évoque un style d'inspiration romane (arc roman et tympan) auquel se mêlent quelques évocations gothiques (porte à ferrures cloutées et consoles) et renaissances (colonnes de style corinthien). Il reste relativement austère et ne laisse pas deviner grand-chose de l'ambiance intérieure, plus lumineuse qu'il n'y paraît et certainement autrefois plus richement décorée (des traces de décors peints sont encore visibles sur le mur de fond).



Vue sur le porche et vue rapprochée sur le perron à degrés rectangulaires (granit ? Enduit ciment ? à vérifier après nettoyage – **pas de lavage sous pression** !). Ce dernier disparaît pour partie dans le sol et se retrouve progressivement envahi par diverses herbes, mousses, plantes, formes de lichen et même de la prêle dans l'entrebâillement de la porte... Le toit du porche présente certainement de nombreux points d'infiltrations au regard du lichen abondamment présent en sous-face : à contrôler lors de l'arrachage des plantes (voir ci-dessous). Les pierres semblent appareillées pour fonctionner comme des tuiles mais peut-être sont-elles fissurées ou disjointes ?



De jeunes plantes pionnières tentent l'aventure de s'installer sur le porche : malheureusement celles-ci sont certainement en grande partie responsables d'une infiltration qui ronge la paroi sur le flanc gauche intérieur du tympan. **Désolé mesdemoiselles mais nous allons devoir vous déloger, et vite !**

Vue de l'intérieur

À l'entrée dans l'édifice, pas d'odeur particulière de champignon ou de « sous-bois » ni de sensation de moiteur ou d'humidité ne sont constatées, et ce malgré les forts épisodes pluvieux des jours précédents. Ceci laisse supposer que le bâtiment parvient tout de même à respirer un peu et à résorber une partie de l'eau. Pour l'instant les risques d'une pathologie sévère sont faibles sans être négligeables. Aucun signe **visible** d'atteinte par des champignons lignivores (type mэрule), juste quelques traces de salpêtre dans les bas de murs, ce qui n'exclut pas une présence pour l'instant non repérable et latente. Une visite au printemps, période de forte activité et de croissance, pourrait mieux révéler la présence d'éventuels ravageurs.

Les traces d'humidité sur les murs sont tout de même nombreuses et ne doivent pas être prises à la légère car, au-delà des questions liées à la pérennité de l'édifice lui-même, elles peuvent devenir le point de départ de colonies de ravageurs capables de contaminer les autres constructions à proximité, de type mэрule (qui se diffuse parfaitement dans les maçonneries mal appareillées, soit dit en passant...).

Un tassement du sol est perceptible au niveau de l'entrée. Les tasseaux fixés au mur sont les restes d'une ancienne exposition organisée en 2018 et jamais démontés. Une installation électrique est en place, par où passe-t-elle pour rejoindre le boîtier EDF à l'extérieur ?



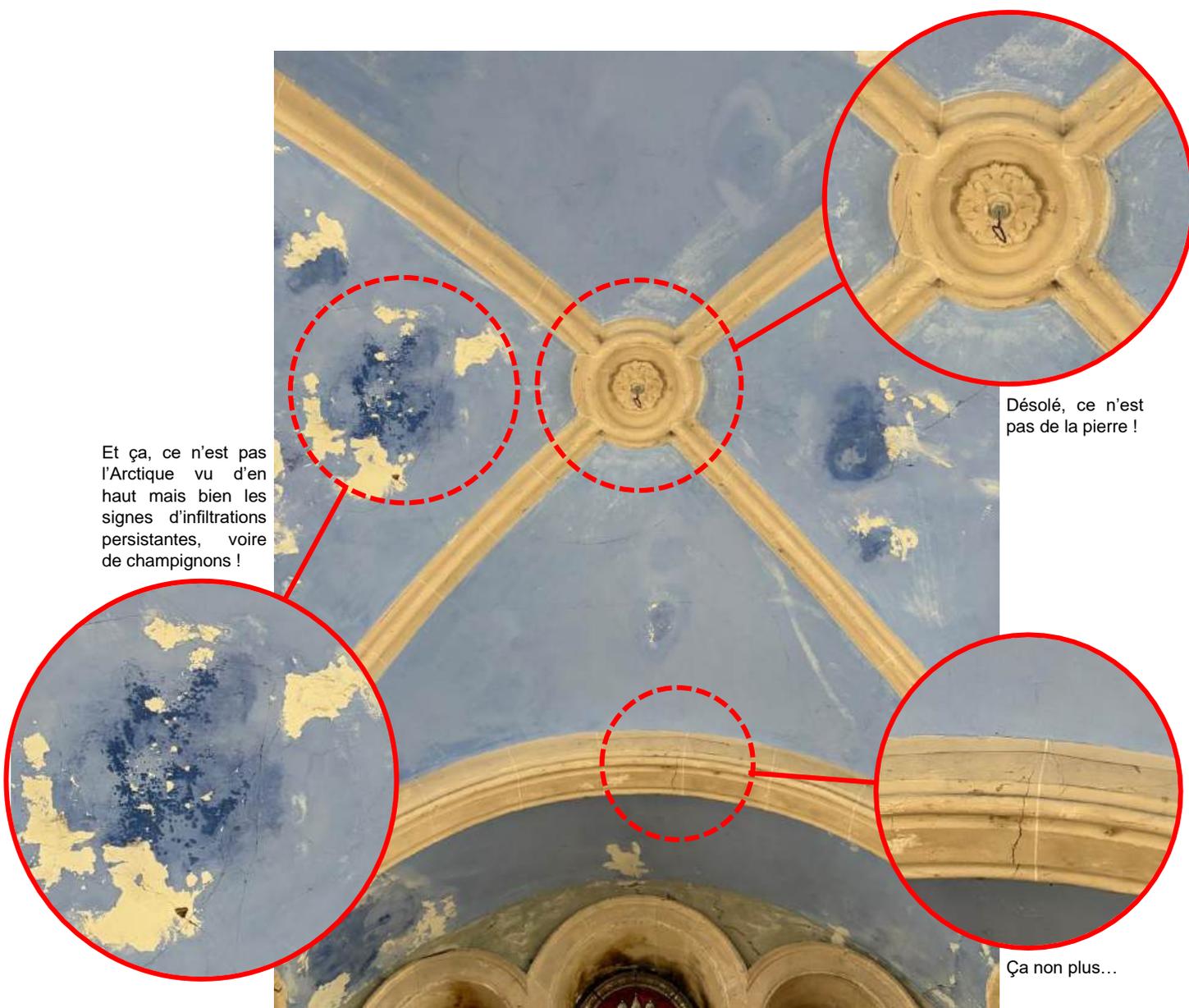
Des taches noires, sans doute liées à l'humidité apparaissent en partie haute des vitraux de la face sud. Signes d'un déséquilibre, elles peuvent avoir plusieurs origines : hydrolyse de la pierre, algues, moisissures, champignons... Dans tous les cas, la solidité structurelle de la pierre peut être compromise, en absence de résolution. Par endroits, il semblerait que nous ayons à faire à des décors plaqués décoratifs (stuc ou staff ?). Qu'en est-il de la nef ?

Attention aux bois de charpente, aujourd'hui masqués par la voûte de la nef qui montre des signes d'infiltrations ! Un contrôle visuel, exécuté par un charpentier - couvreur en soulevant aléatoirement quelques tuiles, permettrait de se faire une idée de l'état de ces bois.

Bon, et cette voûte ? La mise en peinture des nervures et de la clef de voûte ainsi que les fissures apparentes plutôt caractéristiques de désordres de revêtement en plâtre ou équivalent, laisse penser à un décor en staff ou plâtre sur lattis bois donnant l'illusion d'une voûte à croisée d'ogives. La taille des corbeaux sur lesquels reposent les nervures n'est de toute façon pas cohérente avec celle d'une pièce structurelle devant assurer une quelconque reprise de charges. Les moyens limités d'Adélaïde Grisez au moment de l'édification de la chapelle corroborent cette hypothèse.

Si celle-ci devait se vérifier, la présence d'infiltrations en toiture est d'autant plus préoccupante que sous celle-ci, ne se trouve pas un appareillage maçonné mais une structure bois idéale pour le développement de ravageurs potentiels (peu ventilée, chauffée par le rayonnement de la toiture et maintenue humide grâce à la capacité d'absorption du plâtre et des fibres végétales qui ont pu lui être ajoutées).

Le contrôle de la toiture et la détermination de la nature exacte de la voûte sont impératifs car ces deux éléments conditionnent en grande partie la stratégie de conservation et de préservation de la chapelle.



Une bâche au sol recouvre une partie du dallage réalisé en carreaux ciment posés à joints sec directement sur sable. Plusieurs carreaux étant instable, il a été possible d'inspecter l'état du sol en dessous : le sable était humide et en couche peu profonde. Sous celui-ci, une couche plus dure résiste au grattage : certainement un mortier maigre ou bâtard pour égaliser la surface. Le réglage du sol sous ces couches doit être fait de divers débris et graves plus ou moins grossières. Lors de son expansion la brasserie a connu plusieurs phases de travaux y compris en démolition. Nous sommes également contemporains des travaux d'édification de la mairie-école qui devait bien avoir quelques m³ de déblais en trop...

Le dallage présente deux motifs certainement destinés à mettre en scène et distinguer l'espace votif du reste de la chapelle :

> sur l'avant de la chapelle, un simple dallage bicolore (gris foncé – gris clair) posé en diagonale ou biais se terminant en pointes régulières sur la partie arrière de la chapelle ;

> en partie arrière, certainement au niveau de l'espace supposé dédié à Marie (Adélaïde Grisez semblait être une fervente adepte du culte marial), un carrelage tricolore (beige – noire - gris moyen) posé en diagonale ou biais avec deux sous-motifs distincts : cabochons noirs et lignes de tomettes grises centrées sur les pointes saillantes du précédent motif.



Les arabesques visibles sur le dallage recouvert par la bâche peuvent être l'œuvre d'insectes ou de gastéropodes ayant voulu profiter du climat doux et humide régnant en dessous. Ou alors des traces de colle d'un ancien revêtement (moquette ?). Ou encore des remontées de sels de ciment en surface déclenchées par la stagnation d'humidité, **ce qui dans ce cas pourrait être irréversible...**



Avant de refermer la porte sur cette visite, un dernier hommage à ces plantes courageuses qui envahissent mais aussi peut-être préservent un peu l'édifice en attendant que les humains s'en occupent. Elles pompent les excédents d'eau et évitent ainsi une trop importante stagnation. Mais attention, ceci ne peut être une solution à long terme, pas même à moyen terme car elles finiront un jour par plus la dégrader que l'assécher et le bénéfice de leur action s'inversera alors.

La chapelle reste un artefact, édifié par l'humain et qui doit être entretenu par l'humain. Penser que l'on pourrait s'en remettre à la réputation de ces vieilles bâtisses supposées solides et « bien faites », avec de bons matériaux, serait la pire erreur à commettre. Celles-ci demandent au contraire de l'attention, du soin et des usages ! Aussi, réfléchir à sa sauvegarde puis à sa restauration n'aura de sens que si nous réfléchissons en parallèle à une vocation, des fonctions, un besoin.

Si nous ne nous estimons pas en capacité de le faire rapidement, alors autant la concéder, la louer ou pourquoi pas la vendre à un porteur de projet qui saura, lui, la valoriser. Les (bons) projets dans ce domaine ne manquent pas aujourd'hui ! Il ne faut juste pas commencer à réfléchir par la contrainte... et laisser les idées venir. Plus le temps passe et plus la facture sera salée !



Skate-Park ?



Restaurant insolite ?



Micro-brasserie ?

Quelques vocations inattendues pour ouvrir les esprits : à nous de trouver celle qui conviendra !

Avant de partir...

Mes investigations, dans et autour de la chapelle, m'ont amené à constater des désordres affectant le mur de clôture du 6 rue du G^{al} de Gaulle. Rappelons que celui-ci et le mur de clôture de la chapelle ne font qu'un en réalité, protégés par le futur PLUi, et liés par l'histoire commune de la Brasserie de la Chapelle !

Sans connaître dans le détail l'histoire des lieux, il est évident que ce mur n'a pas été conçu pour être le mur de soutènement qu'il est, semble-t-il, devenu au fil du temps. Les recharges de sol ont-elles été faites en une seule fois ou plusieurs ? Peu importe, le constat aujourd'hui est que le mur ne les supporte pas et a commencé à s'incliner dangereusement du côté du trottoir...



Une inclinaison du mur est nettement perceptible en direction du trottoir. Le sens d'écoulement du sol bitumé renvoie les eaux de ruissellement directement au pied du mur sans que rien ne soit prévu pour les prendre en charge, celles-ci pénètrent donc la maçonnerie dépourvue de barbacanes, et sans doute de drainage, normalement nécessaires à leur évacuation, d'où la rétention d'eau qui finit par fragiliser la maçonnerie et encourager le développement des plantes pionnières et de rocaïlles.

Une barbacane ? C'est quoi ?

Fans de Moyen-Âge passez votre chemin ! il ne sera ici question ni d'épopée médiévale, ni de chevalerie, mais de technique... Les eaux d'infiltration, accumulées dans les terres retenues par un mur de soutènement, accentuent la poussée des sols sur celui-ci. Il est donc nécessaire de les drainer à l'arrière du mur et de les évacuer par des passages inclinés, fentes ou tubes, au travers de la maçonnerie. Ces passages sont des barbacanes. Seuls les ouvrages en pierre sèche (sans joint) peuvent s'en passer !

Source : abc-maçonnerie.com





La végétation (pour l'essentiel lierre et liserons) ne colonise plus seulement le mur depuis le sol mais depuis le mur lui-même !
Signe que les racines se sont immiscées au cœur de la maçonnerie et détruisent petit à petit les joints qui assurent la solidité de celle-ci. De là à dire que c'est l'enduit qui tient le mur, il n'y a qu'un pas, et qui ne doit pas être loin de la vérité...



Cette ligne de fracture indique clairement que le mur subit aujourd'hui une poussée dans sa partie basse à laquelle il ne sait résister. Il n'est pas étonnant de constater par ailleurs que celle-ci suit à peu près le niveau du terrain en remblais situé à l'arrière...



Mais le plus inquiétant aujourd'hui est sans doute la dégradation très avancée du haut du mur juste en bout de la partie de terrain bitumé...



Outre le fait que cette ouverture est très instructive sur le caractère hétérogène de la maçonnerie, elle nous révèle que les couvertines semi-cylindriques en grès qui coiffent le haut du mur reposent sur un lit de vieilles tuiles littéralement rongées par l'humidité, les gels et dégels, et ayant perdu toute cohésion structurelle. Nul ne sait dire quand ça tombera, mais ça tombera !